

rurales et urbaines aient l'occasion de participer aux richesses du Canada. Tous les Canadiens vivront alors dans une nation plus saine et plus heureuse.

M. Forest: Monsieur le président, puis-je interrompre le débat pour proposer que nous prolongions la séance du comité au-delà de l'heure ordinaire de l'ajournement?

M. le président: En conformité du paragraphe (5) a) de l'article 6 du Règlement, nous interrompons le débat afin de permettre au secrétaire parlementaire de proposer la prolongation de la séance d'aujourd'hui.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

MOTION TENDANT À LA PROLONGATION DE LA SÉANCE

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Je propose, en vertu du paragraphe 5a) de l'article 6 du Règlement:

Que nous siégions aujourd'hui, jusqu'à minuit afin de continuer l'étude du bill C-173.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre y consent-elle?

Des voix: Non.

M. Bell: Vous voulez faire mourir notre personnel.

M. l'Orateur suppléant: Que les députés qui s'opposent à la motion aient l'obligeance de se lever.

Plus de vingt député s'étant levés, la motion est rejetée. La Chambre reprend maintenant, en comité, les travaux interrompus.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

L'AUTORISATION DE CRÉER UN MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS, ET AUTRES MINISTÈRES

La Chambre, réunie en comité plénier sous la présidence de M. Faulkner, reprend l'étude du bill C-173, concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent, présenté par le très honorable M. Trudeau.

• (9.30 p.m.)

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, c'est avec plaisir que je prends part à ce débat. Le bill C-173 contient plusieurs dispositions et il a pour but de créer le ministère de l'Expansion économique régionale.

Un gouvernement, monsieur le président, doit administrer le mieux possible, à la satisfaction de la population.

Ce bill contient de bonnes choses, mais l'honorable ministre ne pourra pas accomplir certaines d'entre elles parce que les sources d'approvisionnements de capitaux canadiens ne suffiront pas, de même que les sources d'approvisionnements de capitaux étrangers. Le gouvernement ne prévoit pas, dans ce projet de loi, la création de sources adéquates de capitaux pour faire fonctionner ce qui peut physiquement fonctionner et pour réaliser ce qui est physiquement possible et réalisable, mais qui ne l'est pas financièrement. Or, c'est là que l'honorable ministre se heurtera à des difficultés.

On donne au ministre une source où coule un peu d'eau. On lui alloue un certain montant d'argent et, après que ce montant aura été dépensé, il ne restera plus rien.

Les régions sous-développées resteront sous-développées, parce qu'on n'aura pas ce qu'il faut pour les développer, et parce qu'on aura dévié de son cours l'eau de la source. On viendra y puiser le peu de capitaux qui reste, le peu d'eau qui continue à couler, ce qui réduira passablement son activité dans le grand domaine de l'économie.

Quant à l'activité économique à laquelle le ministre entend se consacrer, il s'agit du développement des régions économiquement faibles, au Canada, et Dieu sait s'il y en a.

Je voudrais lui parler de ma région, une des plus vieilles du Canada. Elle a déjà été prospère, mais aujourd'hui, elle est réduite à la faillite, à la banqueroute, et la population la quitte. Qu'est-ce qui a causé cela? Le système actuel.

En effet, les vieux partis, les grands administrateurs, les grands économistes qui connaissent tout, qui sont capables de tout régler, mais qui ne règlent rien, qui contribuent à nous endetter, en sont responsables. Le ministre ne pourra pas faire de développement économique régional sans créer de nouvelles dettes.

Il y a des obligations de 410 millions de dollars qui sont échues actuellement. Il s'agit d'une vieille dette; et on ne nous dit pas quand elle a été faite ou si ces obligations ont été vendues. On nous dit qu'elles sont payables et rachetables présentement et qu'on manque d'argent pour les payer. Il faut encore emprunter de l'argent au nouveau taux d'intérêt, ce qui crée de nouvelles taxes, de nouveaux impôts et de nouveaux embêtements pour les citoyens, pour les régions qui en ont déjà assez, qui sont déjà «surtaxées» et qui seront encore taxées afin de protéger le capital et des obligations qui sont éternel-